Edition 45 Laissez-passer n° 45003 24 heures de l'INSA - 17, 18 et 19 mai 2019

LAISSEZ-PASSER



NOM ET PRÉNOM	ENTITÉ		
Romain Torrente		24heures	

PLAGES HORAIRES AUTORISÉES						
Vendredi 17	mai	Samedi 18 mai			Dimanche 19 mai	
18h00 – 20h00	20h00-5h	00	5h00 – 20h00	20	h00-5h00	5h00-23h59
oui	OUI		oui		OUI	oui

PS1	DCO			1 /) i
131	P52	PS4	PS5	- Luy
OUI	OUI	OUI	OUI	Ludovic Giry, président

INSTRUCTIONS

Ce laissez-passer est requis du vendredi 17 mai 2019 à 18h00 au dim<mark>anche 19 ma</mark>i 2019 à 23h59 pour accéder au campus LyonTech – La Doua en véhicule à moteur.

Il n'est valable que pour les conducteurs, les points d'accès et les plages horaires précisés ci-dessus.

Ce laissez-passer est incessible et doit systématiquement être présenté aux points de contrôle. Il est demandé au conducteur de préparer un justificatif d'identité (permis, carte d'identité ou passeport) qui sera demandé lors du contrôle. L'accès au campus pourra être refusé sur non-présentation de ce laissez-passer ou en cas d'incapacité pour le conducteur de justifier son identité.

Toute falsification de ce document pourra entraîner des poursuites.

